Cfdt:
DÉFENSE
Syndicat Défense Méditerranée

TAUX AVANCEMENT 2018

OUVRIERS DE L'ETAT - TSO

Je vous confirme que dans le cadre de la détermination des taux d'avancement de groupe des personnels à statut ouvrier pour l'année 2018, le ministère de l'action et des comptes publics a donné son accord à un maintien des taux d'avancement de l'année 2017 pour tous les groupes d'avancement, à savoir :

- 15% pour l'accès au groupe VII et au hors-groupe,
- 13% pour l'accès au hors-groupe nouveau,
- 12% pour l'accès à la hors-catégorie A et la hors-catégorie B,
- 8% pour l'accès à la hors-catégorie C,
- 14% pour l'accès aux groupes des techniciens à statut ouvrier.

L'arrêté interministériel pris en ce sens est en cours de publication au *Journal officiel*.